Français

la MEDAILLE D'HONNEUR DU VOLONTARIAT ET DU BENEVOLAT EN EUROPE
THE MEDAL OF HONOUR FOR VOLUNTEERING AND BENEVOLAT IN EUROPE

Anglais

1 Qui peut être médaillé ?
Un ou une volontaire ou bénévole en reconnaissance de son parcours associatif personnel et de son engagement désintéressé pour le développement
- des relations entre les associations en Europe, les associations et les institutions,
- de l'éducation de l'enfance et de la jeunesse,
- de l' action associative pour la promotion et le développement des droits humains,
- de l'action solidaire et humanitaire,
- du volontariat et du bénévolat,
- de l'action interculturelle et le rapprochement des peuples
- de la conférence des OING du conseil de l'Europe.

2 - Qui décerne la médaille ?
La commission des médailles de la conférence des OING du Conseil de l'Europe

3 - Qui peut demander la médaille pour un ou une volontaire ou bénévole ?
la COING ou une OING de la COING, OING-Service
L'AVE, le CEV, Volonteurope
une association ou un-e volontaire adhérent à ces mêmes
Une personne ayant reçu la médaille
Une ONG européenne

4 - Comment déposer la demande de médaille ?
En se connectant sur le site de l'AVE : www.ave-europe.org et complétant la fiche de demande.
La demande est déposée à :
A.V.E. Association pour le Volontaraiat à l'acte gratuit en Europe : MEDAILLE
137 Chemin de Montleyssard F 01660 MEZERIAT – France
mail : medaille@ave-europe.org- Tél : +33 (0) 628 250 172

5 - Comment sait-on que la médaille a été attribuée ?
Un courriel signé par le président de la COING est transmis au demandeur et au bénévole ou volontaire.

6 - Comment remet-on la médaille ?
Plusieurs façons possibles :
- Lors d'une cérémonie organisée par le demandeur en accord avec la commission, avec présence d'une personne autorisée pour la remise de la médaille.
– Lors d'une session de la COING à Strasbourg
– Lors d'une réunion à la quelle le COING est présente
- Si non , envoi par colis au demandeur : 23 €

7- Quel est le coût de la médaille ?
Actuellement la réalisation de la médaille et du diplômé coûtent 52 €. Le versement se fait après attibution par un virement à l'AVE qui assure le secrétariat et l'animation de la commission.

8 – Obligations ?
Le volontaire, le bénévole accepte que son nom soit inscrit au livre d'Or du volontariat et du bénévolat en Europe. Il accepte également d'être interviewé et que son parcours soit publié.

9 – Communication ?
Le demandeur et le médaillé pourront informer sur les activités de la COING en toutes circonstance.

10 – Membre d'honneur de l'AVE
L'assemblée générale de l'AVE a voté à l'unanimité l'attribution du statut de membre d'honneur de l'AVE à toute personne médaillée d'honneur du volontariat et du bénévolat en Europe.

1 - Who can be awarded a medal ?
A volunteer in recognition of his or her personal associative journey and selfless commitment to development for
- relations between associations in Europe, associations and institutions,
- education of children and youth,
- associative action for the promotion and development of human rights,
- solidarity and humanitarian action,
- volunteering and « benevolat »,
- intercultural action and the associative frienships rapprochement
- the Council of Europe and the conference of INGOs.

2 - Who awards the medal ?
The medal commission of the Council of Europe conference of INGOs

3 - Who can apply for the medal for a volunteer?
the COING or an OING of the COING
OING-Service
AVE, CEV, Volonteurope
an association or a volunteer member of one of them
Person who received the medal
A European NGO

4 - How do I apply for the medal ?
By logging on to the AVE website : www.ave-europe.org and completing the application form.
The application is sended at:
A.V.E. Association for the Voluntary Service in Europe : MEDAILLE
137 Chemin de Montleyssard F 01660 MEZERIAT – France
mail: medaille@ave-europe.org Tel : +33 (0) 628 250 172

5 - How do we know the medal was awarded?
An letter by mail email signed by the COING president is sent to the applicant and volunteer.

6 - How is the medal awarded ?
Several possibilitees :
1 - At a ceremony organized by the applicant in agreement with the commission, in presence of an authorized person for the presentation of the medal.
2 – At a COING session in Strasbourg
3 – At a meeting where the COING is present
4 - If not, package to applicant: €23

7- How many cost the medal ?
Currently the realization of the medal and the graduate cost 52 €. The payment is made after allocation by a transfer to the AVE which ensures the secretariat and animation of the commission.

8 – Bonds ?
The volunteer agree that his or her name will be included in the Guestbook of volunteering in Europe. He also agree to be interviewed, and that his story will be published.

9 – Communication ?
The applicant and the medallist will be able to inform about the activities of the COING in all circumstances.

10 – Honorary Member of the AVE
The AVE General Assembly voted unanimously to grant honorary membership status to any person awarded an honorary medal for volunteering in Europe.